



Procès-verbal du Conseil Municipal du 17 décembre 2020 à 18 h 30

L'An DEUX MILLE VINGT

Le DIX SEPT DECEMBRE à 18 h 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, à huis clos sous la présidence de **Jean-Paul ROSELEUX, Maire**

Etaient présents :

Mesdames Martine OLIVIER, Sylvie MAUTALENT et Carole DERUY

Messieurs Lahcen MIRI et Jean-Luc LEDUC, Adjoints.

Mesdames : ALLAL Safia, BRESON Martine, DARET Audrey, DUVAL Marie-Pierre, GABRIEL Madeleine, GAUDEFROY Sandrine, HERBLOT Corinne, LAFONT Rosalie, NIVAL Anita, REYES Katia

Messieurs : BAUDOIN Gilles, CONVERSAT Jean-Claude, FORTIER Didier, GUILLEUX Valentin, LEFEVRE Jean-Charles, LEMAIRE Franck.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :

Pouvoirs : Marc BRODIN donne pouvoir à Jean-Paul ROSELEUX,

Madeleine GABRIEL et Valentin GUILLEUX sont désignés assesseurs,

Sandrine GAUDEFROY est élue secrétaire de séance.

Jean-Baptiste SOUBIEUX, Directeur des Services, forme le personnel administratif.

Informations :

Monsieur le Maire présente 3 nouveaux agents : Aline COCONNIER agent d'accueil en remplacement, Mickael DE MESQUITA agent technique et Jean-Baptiste SOUBIEUX Directeur des services.

Monsieur le Maire informe de la tenu d'une réunion en visioconférence relative à la redevance incitative. Les nouveaux conteneurs ont été livrés et les éléments précis seront transmis aux habitants fin janvier. La CARCT transmettra les éléments dès que cela aura été décidé en Conseil communautaire.

Monsieur le maire indique que deux éclairages supplémentaires sont prévus pour sécuriser l'entrée et la sortie de la MSP. L'Agglo prévoit également la mise en place d'un arrêt de bus pour pouvoir se rendre sur le site.

Monsieur le Maire indique que le préfet est venu inaugurer la Maison de l'Agglo et a également rencontré les professionnels de santé. Le Sous-Préfet de Soissons vient par ailleurs visiter l'entreprise Vossloh.

Monsieur le Maire annonce que la commune est retenue pour le programme « Petites villes de demain ». Ce programme permet d'obtenir des aides pour la revitalisation du centre-bourg, du tourisme et d'autres projets communaux ainsi que de financer un emploi d'ingénierie.

Enfin Monsieur le Maire indique qu'un Conseil municipal jeune est en cours de formation.

Monsieur le Maire indique qu'un espace de coworking existe dorénavant ainsi qu'une salle pour la visioconférence.

Monsieur le Maire indique que le Docteur GODDAERT a été attaqué via une pancarte relayé sur les réseaux sociaux. Il lui a assuré du soutien de tout le Conseil municipal.

Monsieur le Maire indique que les bons aux personnes âgées ont été très bien perçus par les bénéficiaires. Le passage des bons de 25 € à 40 € est également une façon de soutenir tous les commerçants.

Monsieur le Maire fait un retour sur une réunion relative à ATPR et aux bâtiments vacants situés à BOA.

Monsieur le Maire fait un retour sur une réunion avec la CARCT et la Région concernant les deux études à venir sur l'opportunité de création d'un échangeur autoroutier (par la SANEF) et une étude sur l'opportunité de mettre une zone d'activité à la sortie de cet échangeur.

Monsieur le Maire a fait procéder à l'installation de Madame Rosalie LAFONT en tant que conseillère municipale.

Puis sous la présidence du maire, le conseil municipal a :

- Adopté, à l'unanimité, le compte-rendu du conseil municipal du 24 septembre 2020,
- Autorisé une décision modificative de crédits
- Approuvé les tarifs communaux 2021
- Autorisé la liquidation des factures d'investissement avant le vote du budget primitif 2021
- Autorisé le renouvellement de l'adhésion aux contrats d'assurances des risques statutaires 2021-2024
- Décidé d'intégrer le dispositif CAP JEUNES
- Approuvé le rapport 2019 sur le prix et la qualité du service d'eau potable
- Modifié le règlement d'attribution de la médaille de la Ville
- Procédé au retrait de la délibération, n°2020-06-05b
- Modifié le tableau des effectifs communaux
- Autorisé le maire à signer une convention de transfert Compte Epargne Temps avec la Commune de Montmirail, pour un personnel communal
- Déterminé le montant des indemnités des élus
- Autorisé la prise en charge d'une partie de l'abonnement des commerçants au dispositif « Achetez à Chato »
- Déterminé les conditions d'attribution de l'aide aux commerçants et artisans.
- Attribué l'aide aux commerçants et artisans
- Décidé de l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association des commerçants et artisans de Fère pour l'année 2020
- Sollicité une subvention auprès de la DRAC pour la maîtrise d'œuvre des travaux de l'église Sainte-Macre
- Autorisé la cession de terrains à la CARCT pour la construction d'équipements sportifs
- Accepté la réalisation de travaux d'extension du réseau d'éclairage public par l'USEDA
- Emis le vœu de voir les bâtiments vacants du parc de l'Ourcq accueillir des activités compatibles avec les services déjà présents sur le site
- Autorisé la mise à disposition des étangs communaux pour la gestion et l'organisation de la pêche
- Autorisé le renouvellement du contrat de fourrière animale avec la Société Protectrice des Animaux

La séance est levée à 19 h 45.



Le Maire,

Jean-Paul ROSELEUX